



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS  
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Séance du Mercredi 10 Avril 2024**

**SERVICE EAU POTABLE  
VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 EAU POTABLE  
Délibération n°46/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux .....	02 Avril 2024
Date d'affichage .....	02 Avril 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé .....	49
Nombre de Délégués en exercice .....	47
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance .....	28
Nombre de Procurations .....	04

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-avril à 16h00, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des mariages de la Mairie de Vire Normandie – 11 rue Deslongrais 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

*Monsieur MARTIN Eric arrive à 16h32 et participe à la présente délibération et aux suivantes.*

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BENOIST Bernard, BESSIN Irène, BROGNIART Frédéric, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, DEBROIZE Pascal, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, GALLIER Pierre-Henri, GOSSMANN Patrick, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LETELLIER Nadine, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, RUAULT Jean-Claude, ROBBES Martine, SILLERE Michel, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.



**Etaient absents excusés** : Mesdames et Messieurs BAZIN Lucien, BRISON-VALOGNES Coraline, CATHERINE Pascal, DECLOMESNIL Alain, FAUDET Olivier, FERGANT Françoise, LEFRANCOIS Denis, LELARGE Michel, MAINCENT Lyliane, RAVENEL Georges et ROSSI Annie,

**Etaient absents** : Mesdames et Messieurs COUPEAUX Alain, COURTEILLE Jacques, DESMOTTES Nicole, ENGUEHARD Samuel, GOETHALS Corentin, GUETTIER Mickaël, LENOBLE Angélique et LEVERT Joël.

**Procurations** : de Madame BRISON-VALOGNES Coraline à Monsieur JUS Eric, de Monsieur CATHERINE Pascal à Monsieur MAROT DECAEN Michel, de Monsieur FAUDET Olivier à Monsieur Jean-Luc HERBERT et de Madame FERGANT Françoise à Monsieur BROGNIART Frédéric.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 16h10.

Madame ARNAUD Christine a été nommée secrétaire de séance.

#### I – DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Francis HERMON, le Président du Syndicat des Eaux du Bocage Virois ne participant pas aux votes des comptes administratifs propose à l'Assemblée d'élire un Président de Séance avant de se retirer.

Candidat : Monsieur BROGNIART Frédéric. Vote au scrutin secret ou public ? Les conseillers syndicaux décident de procéder à un vote au scrutin public.

Après délibération, à l'**unanimité des présents** les conseillers syndicaux élisent Monsieur BROGNIART Frédéric pour assurer la présidence de la séance lors des votes des comptes administratifs 2023 pour les budgets suivants :

- Budget eau potable de l'ex-SIAEPA des Bruyères ;
- Budget Général de l'ex-SIVOM de Saint Sever ;
- Budget eau potable de l'ex-SIVOM de Saint Sever ;
- Budget eau potable de l'ex - Service Eau de Vire Normandie ;
- Budget eau potable de l'ex-Syndicat Mixte de Production d'Eau de la SIENNE

Les anciens Présidents des Collectivités fusionnées qui sont présents à la présente réunion ne participeront pas aux votes du ou des comptes administratifs de leur ancienne structure. Ainsi :

- Monsieur Francis HERMON ex- Président du SIAEPA des Bruyères, ne participera pas au vote de l'intégralité des comptes administratifs pour le motif ci-dessus exposé.
- Monsieur Eric JUS ex-Président du SIVOM de ST SEVER, ne participera pas aux votes des comptes administratifs du budget Général et du budget Eau Potable du SIVOM de ST SEVER ;
- Monsieur Joël DROULLON ex-Président du Service Eau de Vire Normandie ne participera pas au vote du compte administratif du budget Eau du Service Eau de Vire Normandie ;
- Monsieur Alain DUFLOT ex-Président du Syndicat Mixte de Production d'Eaux de la SIENNE ne participera pas au vote du compte administratif du budget du Syndicat Mixte de Production d'Eau de la Sienne.

#### II – VOTES DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 :

*Madame DESMOTTES Nicole arrive à 16h38 et participe à la présente délibération et aux suivantes. Madame MAINCENT Lyliane a donné procuration à Madame DESMOTTES Nicole. Le nombre de procurations total est donc de cinq.*

Les conseillers syndicaux sont invités à approuver les comptes administratifs 2023 des budgets eau potable pour les anciennes structures auxquelles le Syndicat des Eaux du Bocage Virois s'est substitué, qui se présentent comme suit :

<b>BUDGET EAU POTABLE</b>					
<b>2023 : Section d'Exploitation</b>					
	Résultat de Clôture 2022	Recettes	Dépenses	Solde d'exécution 2023	Résultat de clôture 2023
SIAEPA Bruyères	460 440,56	2 907 992,65	2 830 939, 83	77 052,82	537 493,38
SIVOM de St Sever (Gal)	24 590,53	401 994,71	397 955,19	4 039,52	28 630,05
SIVOM de St Sever (AEP)	369 404,82	1 341 397,94	1 360 297,44	-18 899,50	350 505,32
Service Eau Vire Normandie	1 583 197,48	3 932 881,63	3 309 938,91	622 942,72	2 206 140,20
Syndicat de Production d'Eau de la Sienna	582 043,77	939 563,43	694 490,61	245 072,82	827 116,59
<b>Total</b>					<b>3 949 885,54</b>
<b>2023 : Section d'investissement</b>					
	Résultat de Clôture 2022	Recettes	Dépenses	Solde d'exécution 2023	Résultat de clôture 2023
SIAEPA Bruyères	140 555,25	1 310 313,34	1 252 260,85	58 052,49	198 607,74
SIVOM de St Sever (Gal)	3 885,89	10 584,96	16 110,49	-5 525,53	- 1 639,64
SIVOM de St Sever (AEP)	592 140,44	296 850,36	503 519,81	-206 669,45	385 470,99
Service Eau Vire Normandie	-91 173,95	766 370,97	1 265 970,48	-499 599,51	-590 773,46
Syndicat de Production d'Eau de la Sienna	61 076,40	157 764,37	235 930,33	-78 165,96	-17 089,56
<b>Total</b>					<b>- 25 423,93</b>
<b>Résultat cumulé 2023 pour l'ensemble des structures fusionnées (hors RAR : restes à réaliser)</b>					<b>3 924 461,61</b>
<b>Restes à Réaliser (RAR) en investissement reporté en 2024</b>					
	Recettes	Dépenses	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture 2023 Section investissement avec RAR	Résultat de clôture 2023 TOTAL exploitation + Investissements
SIAEPA Bruyères	48 000,00	266 400,00	-218 400,00	-19 792,26	517 701, 12
SIVOM de St Sever (Gal)			0	-1639,64	26 990,41
SIVOM de St Sever (AEP)	373 520,00	455 386,57	-81 866,57	303 604,42	654 109,74
Service Eau Vire Normandie		43 752,4	-43 752,40	- 634 525,86	1 571 614,34
Syndicat de Production d'Eau de la Sienna	54 400,00	102 967,41	-48 567,41	-65 656,97	761 459,62
<b>Total</b>			<b>-392 586,38</b>	<b>- 418 010,31</b>	<b>3 531 875,23</b>
<b>Résultat cumulé 2023 pour l'ensemble des structures fusionnées (Intégration les RAR)</b>					<b>3 531 875,23</b>

Les chiffres du tableau ci-dessus sont en euros hors taxe.

Le résultat cumulé des comptes administratifs du budget de l'eau potable tient compte des restes à réaliser à reporter en N+1.

Le total des résultats 2023 cumulé réel est de 3 924 461,61 €.

Les restes à réaliser 2023 (392 586,38 €) sont à exclure dans le calcul du résultat cumulé, celui-ci pour l'année 2023 s'élève à 3 531 875,23 €.

Afin de procéder au vote, Monsieur le Président quitte l'assemblée. Rappel : les anciens présidents ne prennent pas part aux votes.

*Le nombre de délégués qui assistaient à la séance pour le vote des comptes administratifs est donc de*

- 28 pour le compte administratif du SIAEPA des Bruyères
- 27 pour les comptes administratifs du SIVOM de ST SEVER
- 27 pour le compte administratif du Service Eau de Vire Normandie
- 27 pour le compte administratif du Syndicat Mixte de Production d'Eau de la Sienne.

*Le nombre de Procuracy à retenir pour les votes des comptes administratifs est de :*

- 05 pour les comptes administratifs du budget du SIAEPA des Bruyères, du budget du Service Eau de Vire Normandie et du budget du Syndicat Mixte de Production d'Eau de la SIENNE.
- 04 pour les comptes administratifs du Budget Général du SIVOM de ST SEVER et du Budget Eau du SIVOM de ST SEVER puisque Monsieur Eric JUS ne peut participer à ces votes et qu'il a reçu procuration de Madame BRISON-VALOGNES Coraline

Après délibération, à l'unanimité des présents, les délégués syndicaux :

- Approuvent le compte administratif 2023 du budget eau potable de l'ex SIAEPA des Bruyères dont les résultats sont présentés ci-dessus.
- Approuvent le compte administratif 2023 du budget général de l'ex SIVOM de Saint Sever dont les résultats sont présentés ci-dessus.
- Approuvent le compte administratif 2023 du budget eau potable de l'ex SIVOM de Saint Sever dont les résultats sont présentés ci-dessus.
- Approuvent le compte administratif 2023 du budget eau potable de l'ex - Service Eau Vire Normandie dont les résultats sont présentés ci-dessus.
- Approuvent le compte administratif 2023 du budget eau potable de l'ex- Syndicat Mixte de Production d'Eau de la Sienne dont les résultats sont présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**

Le *PRESIDENT* de Séance,  
Frédéric BROGNIART

